

GERER MULTIFACTORIEL EURO

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel 2015



GERER MULTIFACTORIEL EURO

FCP à vocation générale

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2009/65/CE

ACTIONS DE PAYS DE LA ZONE EURO

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2015

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : Jusqu'à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM recherche une performance à long terme supérieure à l'EUROSTOXX 50 dividendes nets réinvestis, par le biais d'une allocation d'actifs basée sur une sélection d'actions de la zone euro, notamment de moyenne capitalisation. Il est à tout moment exposé de 60% à 100% de son actif au risque actions, sans contrainte de détention par secteur d'activité ou autre. L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés éligibles de la zone euro.

La répartition des investissements par pays varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. Il pourra investir jusqu'à 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation. Il pourra investir jusqu'à 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou de FIA.

L'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori de l'OPCVM.

La stratégie d'investissement est discrétionnaire, et fondée sur la sélection des titres prenant simultanément en compte les 3 critères ESG (environnementaux, sociaux et gouvernance). Elle ne vise pas une réplique de l'indice.

La gestion est active, repose sur la composition d'une allocation d'actifs privilégiant les sociétés considérées comme étant de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable, sans contrainte sectorielle et de répartition par pays. Elle pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture des titres détenus, pour ajuster ou augmenter l'exposition au risque actions. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Les revenus nets du Fonds sont réinvestis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 12h ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► **Indicateur de référence** :

L'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison de l'OPCVM. Cet indice actions, représentatif des 50 plus grandes capitalisations de la zone euro, est calculé en euro et utilise les cours de clôture.

Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site www.stoxx.com et il est publié dans la plupart des journaux financiers. L'OPCVM n'étant ni indiciel ni à référence indicielle, l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : L'OPCVM peut, à tout moment, être totalement ou au minimum à 60%, exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions de moyenne et petite capitalisations : L'OPCVM peut être exposé à 40% maximum sur des actions qui en raison de leur faible capitalisation boursière, inférieure à 5 milliards d'euros, peuvent présenter un risque de marché et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance de l'OPCVM dépendra des sociétés sélectionnées par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

Risque de crédit : L'OPCVM peut être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. L'émetteur d'un emprunt obligataire peut ne pas être en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu. Ce risque de dégradation de la situation d'un émetteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : L'OPCVM peut, à tout moment, être exposé à hauteur de 25% maximum, au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque de change : L'OPCVM peut être exposé accessoirement au risque de change pour la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Bilan 2015 positif pour les places européennes avec l'EuroStoxx50 qui progresse de 3.85% alors le Stoxx50 est en hausse de 3.21%.

Après une année 2014 en demi-teinte (-0,54%), la Bourse de Paris a renoué avec son ascension commencée fin 2011. L'indice CAC 40 grimpe de 8,53 %.

Le DAX allemand a progressé de 9,5% l'an passé et le MIB italien a gagné 12%. Mais le SP 500 américain a reculé de 0,7% en 2015, en baisse pour la première fois depuis 2008, et le Footsie de Londres a perdu 4,9%, pénalisé par les secteurs de l'énergie et des mines.

La politique accommodante de la Banque centrale européenne (BCE) et la reprise économique en zone euro ont profité au secteur automobile et aéronautique.

La baisse de l'euro face au dollar a de manière générale bénéficié aux entreprises exportatrices.

En revanche, le luxe réalise une année plus mitigée, affecté par les doutes autour de la croissance chinoise, lesquels ont déstabilisé les marchés cet été.

Aux États-Unis, une première étape vers une normalisation progressive de la politique monétaire a eu lieu en décembre 2015 ; la Réserve fédérale a finalement décidé de relever ses taux d'intérêt, pour la première fois depuis juin 2006.

Enfin, les plus fortes déceptions sont les valeurs exposées aux matières premières, comme les sidérurgistes et les compagnies pétroliers, touchées de plein fouet par la chute des cours du brut.

Le pétrole finit l'exercice passé proche de son plus bas récent, en baisse de 30% en 2015 après un recul de 44% en 2014.

Les prix des matières premières ont souffert de l'abondance de l'offre, de la baisse de la demande chinoise et de la hausse du dollar.

La performance du fonds Gérer Multifactoriel Euro à fin décembre 2015 sur un an est de **+10,01%** contre **+6,42%** pour son indicateur de référence.
Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

- Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenus, et ce :

- Systématiquement, pour les sociétés composant l'indice SBF 120 ; la société de gestion suivra alors les recommandations formulées par l'AFG ;
- Systématiquement, à partir d'un seuil de détention consolidée de 15 millions d'euros pour les autres sociétés françaises ;
- Ponctuellement ou sur évènement en dehors des cas ci-dessus, si le gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires.

La société n'exclut aucune possibilité de choix de vote et la politique de vote est sauf exception la suivante :

- Résolutions qui ne paraissent pas contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires :
Les pouvoirs sont confiés au Président de la société.
- Résolutions tendant à affaiblir le rôle de l'actionnaire minoritaire ou allant contre son intérêt :
Vote contre.
- Résultats inférieurs à ce que la société a fait espérer :
Abstention ou vote contre.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08

- Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- | | |
|---|---|
| - Tarification | - Confidentialité |
| - Qualité de l'exécution | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses | - Qualité du back – office |
| - Qualité du conseil | - Traitement des litiges |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales | |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2015 est disponible sur le site www.palatine-am.com rubrique « Réglementation ».

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

Le FCP GERER MULTIFACTORIEL EURO ne prend pas en compte les critères ESG.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2015, le FCP est demeuré investi au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

- IV - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2015 : - OPCVM = Néant

- V - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

Philippe Pace

Commissaire aux comptes

Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Expert comptable

Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2015**

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT
GERER MULTIFACTORIEL EURO**

SOCIETE DE GESTION

PALATINE ASSET MANAGEMENT
42, rue d'Anjou
75008 PARIS

DEPOSITAIRE

CACEIS BANK
1-3, place Valhubert
75013 PARIS

3, rue de l'Arrivée - 75015 Paris

tél. 01 45 38 36 37 - fax 01 79 76 86 18

Membre d'une association de gestion agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

APE 6920Z - SIRET 433 869 559 00032

Philippe Pace

Commissaire aux comptes

Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Expert comptable

Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris

**FCP GERER MULTIFACTORIEL EURO
PALATINE ASSET MANAGEMENT
42, rue d'Anjou
75008 PARIS**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par le directoire de la société de gestion, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement GERER MULTIFACTORIEL EURO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants : mes appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM, prévus par le règlement ANC 2014-01 du 14 janvier 2014, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

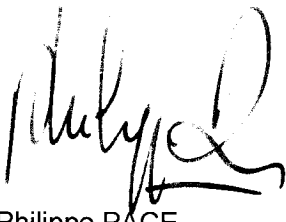
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 11 avril 2016



Philippe PACE,
Commissaire aux comptes,
Inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

BILAN ACTIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	9 219 455,00	8 553 650,98
Actions et valeurs assimilées	9 219 455,00	8 553 650,98
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	9 219 455,00	8 553 650,98
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	5 490,00	1 491,52
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 490,00	1 491,52
Comptes financiers	109 947,37	179 452,72
Liquidités	109 947,37	179 452,72
Total de l'actif	9 334 892,37	8 734 595,22

BILAN PASSIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres		
Capital	8 794 897,74	8 694 240,27
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	506 552,18	-7 595,93
Résultat de l'exercice (a, b)	-80 414,42	30 570,60
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	9 221 035,50	8 717 214,94
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	113 856,87	17 380,28
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	113 856,87	17 380,28
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	9 334 892,37	8 734 595,22

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	229 735,74	214 045,21
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	229 735,74	214 045,21
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1,46	70,15
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	1,46	70,15
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	229 734,28	213 975,06
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	311 558,69	186 617,50
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-81 824,41	27 357,56
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 409,99	3 213,04
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	-80 414,42	30 570,60

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion, en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN)

ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion TTC (incluant tous les frais de transaction, de sur performance et frais liés aux investissements dans des OPC ou fonds d'investissement) : 2.20 % TTC maximum de l'actif net.

Commission de sur performance : 20 % de la performance supérieure à celle de l'Eurostoxx 50.

La commission de sur performance doit faire l'objet d'une provision calculée à chaque établissement de la valeur liquidative. Dans le cas d'une sous-performance du fonds par rapport à l'eurostoxx 50 la provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les éventuelles reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations. La commission de sur performance est perçue à chaque fin d'exercice et lors de chaque rachat pour le prorata des parts rachetées.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Actif net en début d'exercice	8 717 214,94	8 392 802,80
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	17 635,01	871 789,43
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-407 480,72	-628 735,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	826 440,65	210 236,56
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-221 251,25	-155 545,48
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-90 608,16	-64 183,75
Différences de change	-5 240,71	10 853,49
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	466 150,15	52 639,93
Différence d'estimation exercice N	987 572,15	521 422,00
Différence d'estimation exercice N-1	-521 422,00	-468 782,07
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-81 824,41	27 357,56
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	9 221 035,50	8 717 214,94

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 947,37	1,19
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	109 947,37	1,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	467,98	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2015
Créances	
Coupons et dividendes en espèces	5 490,00
Total des créances	5 490,00
Dettes	
Frais de gestion	17 314,73
Frais de gestion variable	96 542,14
Total des dettes	113 856,87

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 053,20	17 635,01
Parts rachetées durant l'exercice	-23 765,10	-407 480,72
Solde net des souscriptions/rachats	-22 711,90	-389 845,71

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	215 016,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables	96 542,14
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-80 414,42	30 570,60
Total	-80 414,42	30 570,60

	31/12/2015	31/12/2014
GERER MULTI FACTORIEL EURO		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-80 414,42	30 570,60
Total	-80 414,42	30 570,60

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	506 552,18	-7 595,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	506 552,18	-7 595,93

	31/12/2015	31/12/2014
GERER MULTI FACTORIEL EURO		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	506 552,18	-7 595,93
Total	506 552,18	-7 595,93

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net en EUR	1 533 073,71	1 717 754,76	8 392 802,80	8 717 214,94	9 221 035,50
Nombre de titres	142 928,00	138 836,06	573 620,43	589 173,60	566 461,70
Valeur liquidative unitaire en EUR	10,72	12,37	14,63	14,79	16,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,85	-0,01	0,89
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,21	0,04	0,03	0,05	-0,14

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE	EUR	1 000	163 550,00	1,77
BASF SE	EUR	3 200	226 304,00	2,45
BAYER	EUR	4 500	521 100,00	5,66
DAIMLER AG	EUR	3 100	240 498,00	2,61
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	2 000	206 400,00	2,24
SYMRISE AG	EUR	6 000	367 980,00	3,99
TOTAL ALLEMAGNE			1 725 832,00	18,72
BELGIQUE				
ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	2 000	228 800,00	2,48
TOTAL BELGIQUE			228 800,00	2,48
FRANCE				
ACCOR	EUR	1 000	40 005,00	0,43
AIR LIQUIDE	EUR	1 500	155 475,00	1,69
AXA	EUR	12 400	312 852,00	3,39
BNP PARIBAS	EUR	10 800	564 084,00	6,11
BUREAU VERITAS	EUR	6 000	110 340,00	1,20
CAP GEMINI	EUR	1 700	145 520,00	1,58
CHRISTIAN DIOR	EUR	2 000	313 500,00	3,40
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	3 000	119 550,00	1,30
DASSAULT SYSTEMES	EUR	2 100	154 917,00	1,68
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	1 350	155 317,50	1,68
IMERYS EX IMETAL	EUR	2 500	161 050,00	1,75
JC DECAUX SA	EUR	2 500	88 250,00	0,96
Korian SA	EUR	2 500	84 200,00	0,91
LEGRAND SA	EUR	5 000	261 000,00	2,83
L'OREAL	EUR	1 740	270 222,00	2,93
ORANGE	EUR	5 500	85 167,50	0,92
ORPEA	EUR	5 000	368 900,00	4,00
PERNOD RICARD	EUR	3 000	315 600,00	3,42
REMY COINTREAU	EUR	2 000	132 020,00	1,43
RENAULT SA	EUR	2 000	185 260,00	2,01
SANOFI	EUR	8 900	699 540,00	7,58
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	2 500	131 400,00	1,43
SOCIETE GENERALE SA	EUR	5 500	234 135,00	2,54
TOTAL	EUR	9 000	371 385,00	4,03
UNIVERSAL MULTIMEDIA SA	EUR	6 100	0,00	0,00

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VALEO	EUR	2 000	285 100,00	3,09
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	8 000	174 920,00	1,90
VINCI (EX SGE)	EUR	2 400	141 936,00	1,54
ZODIAC AEROSPACE	EUR	3 500	76 912,50	0,83
TOTAL FRANCE			6 138 558,50	66,56
ITALIE				
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	39 000	120 432,00	1,31
TOTAL ITALIE			120 432,00	1,31
PAYS-BAS				
AIRBUS GROUP	EUR	4 100	254 200,00	2,76
ASML HOLDING NV	EUR	1 800	148 590,00	1,61
ING GROEP NV	EUR	17 500	217 875,00	2,36
UNILEVER	EUR	7 500	300 787,50	3,26
TOTAL PAYS-BAS			921 452,50	9,99
ROYAUME UNI				
ROYAL DUTCH SHELL	EUR	4 000	84 380,00	0,92
TOTAL ROYAUME UNI			84 380,00	0,92
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			9 219 455,00	99,98
TOTAL Actions et valeurs assimilées			9 219 455,00	99,98
Créances			5 490,00	0,06
Dettes			-113 856,87	-1,23
Comptes financiers			109 947,37	1,19
Actif net			9 221 035,50	100,00

GERER MULTI FACTORIEL EURO	EUR	566 461,70	16,27
-----------------------------------	------------	-------------------	--------------